

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Republique Tchéquie

Nouvel An musical à Prague

Séjour culturel à Prague avec le concert du Nouvel An

Du 30 décembre au 02 janvier 2026

Votre voyage en quelques mots

Prague se révèle à la lumière crépusculaire, et particulièrement sous la neige. Elle se présente alors comme une ville au comble du style baroque avec ses palais, ses dômes, ses ponts et ses églises, la fine fleur de l'art Sécession et de l'Art nouveau, ses rues et ses cafés, avec en fond la rumeur des symphonies de Dvorak, Janacek ou Smetana. « Capitale magique de l'Europe » selon André Breton, chaque époque a laissé des trésors d'architecture : les partitions du gothique, du baroque et de l'Art Nouveau composent une harmonie qui enchante le regard. Les maisons multicolores du centre avec leurs couleurs pastel évoquent un XVIIIe siècle « éclairé ». Le château, ville dans la ville, offre une austérité de façade gommée par les palais et églises baroques, les innombrables musées, les cafés littéraires où l'on a rendez-vous avec Kafka, Rilke, Nezval et d'autres... Déambuler dans cette ville musique, s'emplir la tête des accords de Mozart, Dvorak, Smetana....

Les points forts

- le concert du Nouvel An à la Maison municipale
- le dîner de réveillon dans un restaurant de charme "Le caneton bleu"
- l'hébergement dans un hôtel central 4*.

Votre conférencier

Renata RUBÁŠOVÁ

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Vol Paris / Prague, la vieille ville, Pont Charles

Vol régulier Paris / Prague.

Transfert à l'hôtel pour déposer les bagages.

Déjeuner libre.

(Après-midi sous forme de promenade à pied).

Pour débiter notre séjour, nous rejoindrons la **place de la vieille ville**, l'un des espaces urbains les plus spectaculaires d'Europe. Ses maisons de styles baroque ou Renaissance, aux façades peintes de couleurs tendres, servent d'écrin à l'Hôtel de Ville, dont le beffroi gothique semble défier sur l'autre coté de la place les clochers de l'église Notre-Dame de Tyn.

Nous traverserons ensuite le **pont Charles**. De style à la fois gothique entre ses deux tours de défense, et baroque par son décor de statues, c'est le symbole de la ville.

Dîner et nuit à Prague.

Journée 2

Strahov, le château de Prague (Hradcany), le quartier de Mala Strana

(Transfert vers le quartier du château et visites sous forme de promenade à pied).

Nous débiterons la matinée au **couvent des Prémontrés de Strahov**. Fondé en 1140, il est le plus important et le plus fastueusement décoré de Prague. Sans cesse agrandi et embelli au cours des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, il renferme la plus prestigieuse bibliothèque de République tchèque avec 140 000 volumes. La salle consacrée aux livres philosophiques est surmontée d'une gigantesque fresque de Maulbertsch, le plus important peintre viennois du XVIIIe siècle. Quant à l'église abbatiale, il s'agit d'un chef-d'œuvre fondé au XIIe siècle. Son plan au sol, gothique, contraste avec la transformation en style baroque de l'ensemble qui survint avec la Contre-Réforme, sa voûte peinte en 1744 et ses multiples autels.

Puis, nous gagnerons le **château (Hradcany)**, véritable quartier, qui développe ses immenses bâtiments sur la plus haute colline de Prague et renferme deux palais, une rue, la cathédrale et l'abbaye. Nous visiterons l'**abbaye Saint-Georges**, découvrant, derrière sa façade baroque, une église abbatiale romane, sépulture des premiers rois de Bohême.

Toujours dans l'enceinte du château, nous découvrirons la **cathédrale Saint-Guy**, chef-d'œuvre de Mathieu d'Arras et Peter Parler ; puis admirerons les fresques gothiques et les revêtements d'agate de la **chapelle Saint-Venceslas** au riche mobilier.

Déjeuner au restaurant.

Dans l'après-midi, nous nous rendrons dans le quartier de **Mala Strana**, "le Petit Côté", ensemble baroque très homogène, et visiterons l'**église Saint-Nicolas de Mala Strana**, chef-d'œuvre du style baroque tardif pragois, aux étonnants effets d'ondulation des piliers et des voûtes. Nous verrons également l'**église Notre-Dame-sous-la-Chaine** (*visite extérieure*).

Retour en transports en commun.

Dîner de réveillon au restaurant de charme, U Modre Kachnicky II, "le caneton bleu".

Situé au cœur de la vieille ville, ce restaurant au décor raffiné propose une cuisine traditionnelle de très bonne qualité. Un pianiste, installé au premier étage, jouera de célèbres morceaux de compositeurs tchèques et internationaux.

Retour à l'hôtel.

Nuit à Prague.

Journée 3

La cité juive, le couvent Sainte-Agnès, concert du nouvel an

(Journée sous forme de promenade à pied ou en transports en commun).

Ce matin, nos pas nous conduiront vers **l'ancienne cité juive**, dont subsistent les principaux monuments. Nul lieu de Prague n'offre une atmosphère comparable à celle de son étrange cimetière aux innombrables stèles inclinées. Douze mille stèles, dit-on, s'y enchevêtrent sous les arbres ; la tombe la plus ancienne date de 1439 et les derniers enterrements ont eu lieu en 1787. Près de l'ancien Hôtel de Ville juif, dont l'horloge possède un cadran hébreu, se situe la **synagogue gothique Vieille-Nouvelle**, la plus ancienne d'Europe.

Déjeuner libre.

Nous découvrirons ensuite le **couvent Sainte-Agnès**, remarquable bâtiment de style gothique dans lequel nous verrons de superbes collections dédiées à l'art du Moyen Age et de l'époque gothique en Bohême et en Europe centrale, ainsi que de remarquables œuvres de maîtres des écoles allemande et autrichienne.

En fin de journée, nous gagnerons la **Maison municipale** où nous assisterons au **concert du Nouvel An**.

Au programme :

Antonín Dvořák

Slavonic Dances Op. 46 and 72

Prague Symphony Orchestra

Tomáš Brauner | Chef d'Orchestre

Places en **première catégorie**.

Dîner libre et nuit à Prague.

Journée 4

La Maison municipale, vol de retour à Paris

(Matinée sous forme de promenade à pied).

Cette dernière matinée sera l'occasion de nous promener le long de l'esplanade Venceslas, bordée d'édifices Art nouveau et Art déco, près de laquelle s'élève le chœur gothique de l'église inachevée Notre-Dame des Neiges au décor intérieur baroque. Puis, nous retournerons à la **Maison municipale**, cette fois pour visiter ce grand édifice de style Art nouveau, abritant un restaurant et un café aux décors intacts, ainsi qu'une salle de concert et des salons de réception, décorés notamment par Mucha.

Déjeuner libre.

Transfert à l'aéroport et envol vers Paris.

N.B. : *les déplacements au cœur de Prague s'effectuent à pied, prévoyez des chaussures chaudes et confortables.*

Nos programmes de Noël et du Jour de l'An sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. Dans de nombreux pays, cette période festive donne lieu à la fermeture ou annulation de certaines prestations et ce parfois jusqu'à la dernière minute. Nos programmes sont ainsi sujets à modification et restent évolutifs même une fois sur place et ce malgré notre vigilance à vérifier les ouvertures et les fermetures avant tous les départs. Nous vous communiquerons toute modification dès réception de l'information et mettrons tout en œuvre pour trouver, dans la mesure du possible, un équivalent de la prestation annulée. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Départ garanti

Départ du 30 décembre au 02 janvier 2026 (4 jours / 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 24 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 2 290 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 2 290 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 2 740 € / pers.

Taxes aériennes au 8 janvier 2025, comprises dans le prix : 63 € dont 63 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 24 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 95 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Informations relatives aux spectacles : Intermèdes décline toute responsabilité en cas d'annulations ou modifications (indépendante de sa volonté) des programmes des spectacles inclus dans les séjours, ainsi que pour tout éventuel désistement d'un ou plusieurs artistes. En cas de changement de prestations, de programmes, et/ou de distributions portés à notre connaissance, nous vous informerions dans les plus brefs délais. Les organisateurs des spectacles garantissent la catégorie des places mais ne peuvent garantir un emplacement unique pour l'ensemble des participants, de ce fait il peut arriver que les participants soient répartis sur plusieurs zones de la même catégorie.

Ce prix est calculé sur la base d'un contingent alloué par l'organisateur des spectacles. Au-delà d'un certain délai, les places de spectacle peuvent ne plus être disponibles dans la catégorie mentionnée. L'organisateur peut alors nous proposer des places de catégorie inférieure. Dans ce cas nous répercuterions la différence de coût, à la baisse, lors de votre inscription.

D'autre part, il est à noter que les places de concert ne sont remboursables (en cas d'annulation du fait du client) que dans la mesure où elles auront pu être revendues. Ainsi, aux frais d'annulation classiques mentionnés dans les conditions générales de vente de notre brochure peuvent s'ajouter le prix des places de spectacles non revendues (jusqu'à **150€** par personne).

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vols sur compagnie régulière Air France

DÉPART	ARRIVÉE	VOLS
Paris - Charles de Gaulle 30/12/2025 - 09:55	Prague 30/12/2025 - 11:40	AF1382
Prague 02/01/2026 - 18:05	Paris - Charles de Gaulle 02/01/2026 - 19:55	AF1083

Compagnies aériennes alternatives : Lufthansa,,Austrian, Swiss International Airlines

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Départs régionaux avec tarifs garantis

Bénéficiez de tarifs préférentiels à partir de 265 € pour vos départs depuis les grandes villes françaises ainsi que Bruxelles et Genève. Pour un conseil personnalisé, notre Service Clients est à votre écoute.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

✓ Ces prix comprennent :

- les vols internationaux
- les taxes d'aéroport
- les transferts aéroport / hôtel / aéroport en autocar privé, certains transferts ainsi que les trajets en transports en commun mentionnés au programme
- l'hébergement en hôtel 4* central avec les petits-déjeuners
- un déjeuner et un dîner au restaurant, hors boissons
- le dîner de réveillon dans un restaurant de charme, boissons incluses (eau minérale, café, apéritif, verre de vin pétillant)
- le concert du Nouvel An en 1ère catégorie
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes et d'un guide local obligatoire pour la cité juive
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres"
- le port des bagages
- les boissons, hormis celles du dîner de réveillon
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses personnelles
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- PRAGUE - K+K Hotel Central 4★
<https://www.kkhotels.com/prague/hotel-central>

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Informations pratiques - République tchèque

Formalités pour les ressortissants français : une pièce d'identité en cours de validité est nécessaire. Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de République tchèque - 15, avenue Charles Floquet 75007 Paris - Tel : 01.40.65.13.00 - Site web : <http://www.mzv.cz/paris>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire avec la République tchèque qui adopte, comme la France, les horaires d'été et d'hiver.

Climat : le climat du pays est plutôt continental. L'hiver est donc froid, avec des possibilités d'enneigement (températures moyennes de 0 à 10°C), et Prague, entourée de collines, est une ville magnifique sous la neige. Au printemps, et au début de l'automne, les températures sont clémentes et agréables.

Tenue vestimentaire : en hiver, prévoyez des vêtements très chauds (manteau, gants, toque...). Emportez des tenues printanières dès le mois d'avril (ainsi qu'en octobre). Munissez-vous d'une paire de chaussures confortables et d'un vêtement de pluie. Il est d'usage, en Europe de l'Est et Centrale, de se vêtir élégamment lors des représentations dans les théâtres ou opéras de la ville.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : l'unité monétaire tchèque est la Koruna (CZK) 1 EUR = 25.14 CZK (avril 2025). Des guichets automatiques sont disponibles dans toute la ville et les cartes bancaires sont acceptées dans les hôtels et la plupart des boutiques.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Adresses utiles :

- Office national tchèque du tourisme 27 avenue de l'Opéra 75001 Paris - Tel. 01.53.73.00.32
- Ambassade tchèque 15 avenue Charles Floquet 75007 Paris - Tel : 01.40.65.13.00

Numéros utiles à Prague :

- ambassade (24h/24 et 7j/7) : 00.420.251.171.711
- section consulaire : 00.420.251.171.711

Photos : tous les appareils photo et caméras sont autorisés. Avant toute prise de vue, demandez leur consentement aux personnes que vous souhaitez photographier.

Pourboires : pour vos repas libres, au restaurant et dans les cafés, le service n'est pas compris, il est d'usage d'arrondir la note de 5% à 10% avant de payer et de l'annoncer au serveur car on ne laisse pas d'argent sur la table.

Le pourboire pour les chauffeurs et le(s) guide(s) locaux n'a aucun caractère d'obligation mais ils sont volontiers acceptés si

vous êtes satisfait de leurs services. Il est d'usage de donner environ 3 € par jour et par personne aux chauffeurs et 5 € par jour et par personne au(x) guide(s).

Téléphone : pour téléphoner en France, composez le 00 33 puis les 9 chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial). Pour téléphoner en République tchèque, composer le 00 420 puis les 9 chiffres du numéro de votre correspondant.

Electricité : le courant est de 220 volts. Les prises électriques sont identiques aux prises françaises.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](http://intermedes.com) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](http://intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.